

que fut le personnel occupé, à l'exception toutefois des moulins à farine, beurreries et fromageries, poissonneries, scieries, briqueteries et tuileries, fours à chaux et usines électriques qui devaient tous figurer au recensement.

En vertu des dispositions de la loi de la Statistique de 1918, on cessa de faire figurer dans les recensements décennaux la production des mines, des pêcheries, des ateliers et manufactures, mais on substitua à cette pratique un recensement industriel annuel. (Voir premier rapport annuel du Statisticien du Dominion, pp. 30-36.)

Lorsqu'on procéda au recensement de 1917, on élimina le minimum de production et les opérations englobèrent tous les établissements ayant envoyé leur rapport, ce qui eut pour effet d'en porter le nombre de 21,306 en 1915 à 34,392 en 1917, augmentation attribuable surtout au changement de méthode, bien plutôt qu'à la fluctuation du nombre des établissements de cette nature. En effectuant une investigation annuelle d'une aussi large envergure que le recensement industriel du Canada, il est inévitable que des changements se produisent, de temps à autre, dans le nombre des industries recensées, ce qui affecte la comparabilité des résultats. Par exemple, le recensement portant sur les opérations de l'année 1922 a omis un grand nombre d'ateliers de réparations ou de travail à façon; il fallut donc laisser de côté le groupe "construction, ateliers de artisans et réparations." D'autres industries, notamment le vêtement sur mesure, lequel figurait autrefois dans le groupe des textiles, furent éliminées des totaux en 1922. En 1923, on y fit entrer, pour la première fois, les statistiques des chantiers de construction navale, des ateliers de construction de ponts et de diverses industries de fabrication des produits de l'argile. Finalement, afin de permettre la comparaison des statistiques annuelles, on dut procéder à une complète révision de tous les chiffres, depuis 1917 jusqu'en 1924; il en est résulté des changements importants, mais on a ainsi éliminé tous les obstacles s'opposant à l'établissement d'un parallèle entre les différentes années. En 1925 on a pour la première fois inclus les chiffres de l'industrie des métaux non ferreux dans la production manufacturière, ce qui a dérangé la comparabilité avec les années précédentes.

**Recensements industriels les plus récents.**—Depuis 1917, le Bureau Fédéral de la Statistique a procédé annuellement au recensement industriel, qui était autrefois quinquennal. Le dernier de ces recensements quinquennaux fut effectué en 1916 se rapporte à l'année 1915; les premiers recensements annuels eurent lieu de 1918 à 1926, couvrant les années 1917 à 1925.

Si l'on cherche à établir un parallèle entre les résultats du recensement quinquennal de 1915 et l'un quelconque des recensements annuels subséquents, ou bien entre les recensements annuels eux-mêmes, il est important de considérer la hausse rapide des cours. Le nombre-indice canadien des prix de gros, compilé par le Bureau Fédéral de la Statistique, était de 243.5 en 1920, comparativement à 209.2 en 1919, 199.0 en 1918, 178.5 en 1917, et 109.9 en 1915. Toutefois, en 1921, un sérieux déclin l'abaisse à 171.8, c'est-à-dire environ 29.4 p.c. au-dessous de l'année précédente. Cela étant, la hausse phénoménale du prix des produits ouvrés, qui se manifesta jusqu'en 1920, était inévitable; la montée des salaires à partir de 1915 était également inéluctable. Nécessairement, les chiffres de 1921 devaient refléter ce fléchissement, dû dans une beaucoup plus large mesure à la baisse des cours qu'à la décroissance de la production. En 1925, le nombre-indice était 160.3, en augmentation de 3.3 p.c. sur 1924, 4.8 p.c. sur 1923, et 5.4 sur 1922, mais en régression de 6.7 p.c. sur 1921. Ceci indiquerait un recul comparativement faible de la production brute des manufactures en 1922, attribuable à la baisse des prix,